

Informations sur les conséquences du Rapport Charvet « Refonder l'orientation »

Ce rapport a été rendu mercredi 26 juin 2019 au Ministre de l'éducation nationale. Il présente des **risques majeurs dont le transfert total de l'accompagnement des élèves aux enseignants et aux CPE** et à des organismes extérieurs mandatés par les régions.

Que prévoit-il ?

- ✓ **Entrée des branches professionnelles et d'organismes privés (start-up ou associations) dans les EPLE** pour informer les élèves sur les formations et les métiers. Quelles garanties d'une information pluraliste, objective et fiable et de l'absence de conflits d'intérêts ?
- ✓ **Réduction de nombre de CIO à un par département, soit la fermeture des 2/3 existants.** Combien de kms pour trouver un service public d'information et de conseil sur la scolarité et l'orientation, garantissant gratuité et neutralité à l'ensemble des élèves et des familles ? Où iront les jeunes déscolarisé·e·s et/ou sans solution, les enfants migrant·e·s, les étudiant·e·s, etc... ?

C'est la porte grande ouverte aux entreprises privées, facturant le conseil en orientation à +/- 500 euros le bilan !

- ✓ **Création de BibliO-Lab pour remplacer les CDI**, qui deviendraient le centre des activités d'orientation dans les lycées alors que les professeurs documentalistes défendent le caractère pédagogique de leurs missions d'information documentation.
- ✓ **Regroupement de quelques PsyEN* dans des lycées « têtes de réseaux »** sous l'autorité fonctionnelle des proviseurs, alors que ceux-ci sont déjà sous l'autorité des directeurs de CIO et des inspecteurs d'information et d'orientation. Quelle liberté de conception du travail restera-t-il ? Qui s'occupera des élèves de collège et de LP ? Comment croire que les PsyEN seront plus près des équipes alors que leur recrutement est en baisse et qu'ils auront toujours 2 à 4 établissements en charge ?

C'est une mise en extinction progressive de la spécialité des PsyEN dans le second degré qui s'organise et la prise en charge de l'orientation par d'autres personnels !

- ✓ **Recentrage des missions des PsyEN-EDO sur la formation des équipes éducatives et l'ingénierie de formation pour mettre en œuvre les directives régionales**, au mépris de leurs missions et statut :
 - ⇒ Fin du contact direct avec les élèves et les familles ?
 - ⇒ Fin de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, des élèves fragiles scolairement, socialement, ou décrocheurs, des élèves présentant un mal-être ou une fragilité psychologique ?

Le rapport Charvet développe une vision de l'orientation des adolescent·e·s ancrée uniquement dans l'informationnel et les besoins directs de l'économie locale. **Il propose, ni plus ni moins que la disparition du service de psychologie dans la scolarité du secondaire !**

C'est nier la réalité des jeunes, confronté·e·s à des choix renvoyant à leur construction identitaire et aux stéréotypes sociaux qui pèsent sur eux/elles, par le **choix d'une politique éducative qui délaisse volontairement les élèves et les jeunes les plus fragiles, qui fait le jeu de la reproduction sociale, au lieu de la combattre.**

C'est le point d'orgue des réformes du lycée et de l'enseignement supérieur qui organise le tri social et l'entrée du privé pour l'orientation scolaire.

C'est un nouvel exemple de la casse du service public !

Il faut s'y opposer tous ensemble !